

Réunion sur la mise en œuvre de la dimension humaine de l'OSCE de 2012

Déclaration canadienne à la séance de travail 10 :

Liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction

Le lundi 1^{er} octobre 2012

Madame la modératrice,

Le Canada salue les efforts déployés par l'OSCE et encourage les États participants à lutter contre toutes les formes de discrimination, y compris les restrictions à la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction.

Les Canadiens jouissent des droits et privilèges que procure la vie dans une société libre et démocratique. Nous sommes aussi éminemment conscients des difficultés auxquelles sont confrontés de nos jours les minorités religieuses et les défenseurs des droits humains dans toute la région de l'OSCE. Au Canada, comme dans les autres États participants de l'OSCE, la société continue d'évoluer, ce qui se traduit par une diversité culturelle et religieuse grandissante. C'est pourquoi nous sommes préoccupés par tous les actes d'intolérance, d'incitation à la haine, de harcèlement ou de violence contre des personnes ou des communautés, en raison de leur origine ethnique ou de leurs convictions religieuses.

La lutte contre la discrimination fait partie des engagements fondamentaux pris par tous les États participants de l'OSCE. Le Canada demeure préoccupé par le sort des minorités, y compris les communautés chrétiennes, musulmanes et juives, dans la région de l'OSCE. Il convient de condamner l'islamophobie, l'antisémitisme et les crimes contre des chrétiens et des membres d'autres religions, qu'il s'agisse d'agressions physiques ou de vandalisme contre des lieux saints ou de culte, tels que des mosquées, des synagogues, des églises ou des cimetières.

Le Canada encourage les États participants à poursuivre la mise en œuvre des engagements existants au regard du respect des droits de la personne et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction.

Le gouvernement du Canada est en train de créer un nouveau bureau de la liberté de religion, situé au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui fera la promotion de la liberté de religion et de conscience, considérée comme un objectif clé de la politique étrangère canadienne. Le mandat du Bureau s'énonce comme suit :

- i) défendre les minorités religieuses, surveiller la liberté de religion, appeler l'attention sur les personnes persécutées à cause de leurs convictions religieuses et condamner leurs persécuteurs;
- ii) promouvoir la liberté de religion, étant entendu qu'il s'agit d'un objectif clé de la politique étrangère, et veiller à ce que l'on accorde plus d'attention à la liberté de religion parmi les droits énoncés dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ainsi que dans d'autres instruments des droits humains;
- iii) promouvoir des politiques et des programmes qui contribuent au respect du droit à la liberté de religion ainsi que le pluralisme, essentiel au développement de sociétés libres et démocratiques.

Madame la modératrice,

Le Canada prend très au sérieux la question de la liberté de religion et de conscience. S'agissant de l'action régionale de l'OSCE pour protéger et promouvoir cette liberté fondamentale, notre pays tient à souligner son soutien au rôle et aux efforts des trois Représentants personnels de la Présidence en exercice pour la tolérance et la non-discrimination de l'OSCE dans la lutte contre : l'antisémitisme; l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans; la discrimination contre les chrétiens et les membres d'autres religions. Nous recommandons que les futures présidences de l'OSCE continuent de faire bon usage de ces éminents représentants pour combattre l'intolérance religieuse et raciale dans notre région.

Le Canada souscrit également à l'initiative du Directeur du BIDDH pour réformer et renforcer le Groupe consultatif d'experts sur la liberté de religion ou de conviction. Le Groupe promet d'être un outil utile lorsque les États participants de l'OSCE lui demanderont de l'aide et des conseils sur les nouveaux défis concernant la liberté de religion ou de conviction de nos citoyens.

Merci.